Un des <u>Serments de Strasbourg</u> (842) est le premier texte complet connu rédigé en <u>roman</u>, l'ancêtre du français. Mais le premier texte « littéraire » conservé dans cette langue est le <u>Cantilène de sainte Eulalie</u>, composé vers 880. C'est une adaptation en vers d'un poème latin à vocation religieuse et pédagogique.

Les premiers grands textes de la littérature française datent de la fin du XIe siècle, époque de développement de l'<u>agriculture</u> et d'expansion démographique après des périodes d'invasions, d'anarchie et d'épidémies. Les deux sentiments dominants, passion guerrière et sentiment religieux, inspirent les poèmes sur la <u>vie des saints</u> (comme la <u>Vie de saint Alexis</u>) et les <u>chansons de geste</u>.

Les chansons de geste sont de longs poèmes comportant des milliers de vers destinés à être chantés en public par des jongleurs, composés en <u>langue d'oïl</u>par des <u>trouvères</u>. Elles relatent, sous une forme épique mêlant légendes et faits historiques, des exploits guerriers passés, et mettent en valeur l'idéal chevaleresque. La plus ancienne et la plus connue est la <u>Chanson de Roland</u>, écrite au XIe siècle. Elle raconte, en les idéalisant, les exploits de l'armée de <u>Charlemagne</u> et de son neveu <u>Roland</u>. Elle se rattache à la <u>matière de France</u>, opposée à la <u>matière de Bretagne</u> et à la <u>matière de Rome</u>.